

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

**Nombre de membres :**

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 22

Dont pouvoirs : 6

Votes pour : 22

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 10/12/2025

Date d'affichage : 24/12/2025

Certifié exécutoire par réception en  
Sous-Préfecture de Limoux le:

L'an deux mil vingt cinq, le dix sept décembre, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, M. Jacques SIMON, Mme Nicole GIMENEZ, M. Stéphane PEILLE, M. Denis DEZARNAUD, Mme Janine CASTEL, M. Alain VALETTE, Mme Claudette DUPUY.

**22 DEC. 2025**

Étaient absents excusés : Mme Nadia PARACHINI, M. Gilles ALARD, M. Kees WIELENGA, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Christine BINDER, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Martine DAFFOS, Mme Nathalie REBELLE, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents non excusés : M. Charles ROUGER, M. Sébastien AMOUROUX.

Procurations : Mme Nadia PARACHINI en faveur de M. Alain VALETTE, Mme Véronique FERNANDEZ en faveur de Mme Janine CASTEL, Mme Christine BINDER en faveur de M. Jacques MANDRAU, M. Mohammed EL HABCHI en faveur de M. Stéphane PEILLE, Mme Martine DAFFOS en faveur de M. Pierre CASTEL, M. Charles ROUGER en faveur de M. Jacques SIMON.

Secrétaire : Mme Sophie BOUTTIER.

Délibération n° : **MA-DEL-2025-124**

Domaine : 1.1 - Marchés publics

**OBJET : MARCHÉ 24-002 : Aménagement de la Nouvelle Mairie - AVENANT N°3- LOT 3 « Menuiseries extérieures ».**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le code des marchés publics ;

VU la délibération n°2024-072 en date du 10 juillet 2024 par laquelle le conseil municipal a attribué le marché.

Considérant que la réalisation de ces travaux à nécessité des modifications et que celles-ci s'établissent comme suit :

**LOT 3 :**

Considérant le non-réalisation des peintures sur menuiserie et volets. Par l'entreprise COUDERC sous-traitante de l'entreprise ARANDA. Prend en compte la mise en peinture des menuiseries extérieures et des volets par l'entreprise PERIES. Prend également en compte la reprise des diverses malfaçons.

**Moins-Value :**

- Non-réalisation peinture fenêtres et volets : - 9 958,70 € HT

**Plus -Value :**

- Mise en peinture menuiseries extérieures et volets par l'entreprise PERRIES : 14 335,84 €HT

TOTAL Travaux plus- value : + 4 377,14 € HT

**Montant initial du marché public :**

Taux de la TVA : 20 %  
Montant HT : 264 839,00 €  
Montant TTC : 317 806,80 €

**Montant de l'avenant 1 :**

Taux de la TVA : 20 %  
Montant HT : 18 292,00 €  
Montant TTC : 21 950,40 €  
% d'écart introduit par l'avenant : 6,9 %

**Montant de l'avenant 2 :**

Taux de la TVA : 20 %  
Montant HT : - 4 369,35 €  
Montant TTC : - 5 243,22 €  
% d'écart introduit par l'avenant : -1,65 %

**Montant de l'avenant 3 :**

Taux de la TVA : 20 %  
Montant HT : **4 377,14 €**  
Montant TTC : **5252,56 €**  
% d'écart introduit par l'avenant : - 1,98%

**Nouveau montant du marché public :**

- Taux de la TVA : **20 %**
- Montant HT :**283 138.79 €**
- Montant TTC : **339 766.56€**

**Tableau récapitulatif :**

**Nouvelle Mairie de Quillan**

		Marché de base HT	Avenant 1 HT	Avenant 2 HT	Avenant 3 HT	Nouveau Marché HT
Lot 1	Ocbat	413369,39	-14209,91			399 159,48 €
Lot 2	Ocbat	122781,84	14070,72			136 852,56 €
Lot 3	Aranda/Comeca/Cros	264839,00	18292,00	-4369,35	4377,14	283 138,79 €
Lot 4	Aranda/Comeca/Cros	85230,00	-25650,00	-9200,00	9700,00	60 080,00 €
Lot 5	Da Costa	103000,00	8700,00			111 700,00 €
Lot 6	Couderc	41650,53	14477,50	-18150,69		37 977,34 €
Lot 7	Peries	30500,00				30 500,00 €
Lot 8	Robert	129500,00				129 500,00 €
Lot 9	Agtherm	215000,00				215 000,00 €
Lot 10	Albas	25334,00				25 334,00 €
Lot 11	Clemente	19205,00				19 205,00 €
Total		1450409,76	15680,31	-31720,04		1 448 447,17 €

Considérant les EXE 10 propres à chacun des lots joint en annexe.

Considérant qu'il convient de souscrire un avenant :

En plus-value pour le lot 3 d'un montant de + 4 377,14 € HT

Il est proposé au conseil municipal :

1. D'approuver un avenant n° 3 aux lot 3 du marché n° 24-002 conformément au tableau ci-dessus dont le détail est précisé dans les documents EXE 10 du lot.
2. D'autoriser M. Le Maire à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération notamment l'avenant n°3.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de son Président,  
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 22 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance,

Mme Sophie BOUTTIER



Pour extrait certifié conforme

Le Maire, M. Pierre CASTEL





2025-124

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2025-12-22T11-49-50.00 ( MI266415542 )

Identifiant unique de l'acte : 011-200059418-20251222-2025-124-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : MARCHÉ 24 002 AMENAGEMENT DE LA NOUVELLE MARÉE AVENANT  
3 AU LOT 3 MENUISERIES EXTERIEURES

Date de décision : Dec 22, 2025 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [MA-DEL-2025-124.PDF](#)

Préparé Date 22/12/25 à 11:49  
Transmis Date 22/12/25 à 11:49  
Accusé de réception Date 22/12/25 à 11:56

Par [JORDAN Edouard](#)  
Par [JORDAN Edouard](#)

